

01 FEV. 2019

académie  
Clermont-Ferrand

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Haute-Loire  
éducation  
nationale

L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services  
de l'éducation nationale de Haute-Loire

à

monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
1 place de la Mairie  
43700 BRIVES-CHARENSAC

Vals-près-le Puy, le 29 janvier 2019

division de l'organisation scolaire

Objet : révision du plan local d'urbanisme, commune de Brives-Charensac.  
Référence : DOS/CB/2019/14

Affaire suivie par  
Chantal BAUER

Téléphone  
04 71 04 57 22

Courriel  
DOS2-IA43  
@ac-clermont.fr

7, rue de l'École Normale  
B.P. 80349 - VALS  
43012 Le Puy-en-Velay cedex

Horaires d'ouverture  
du lundi au vendredi  
De 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00

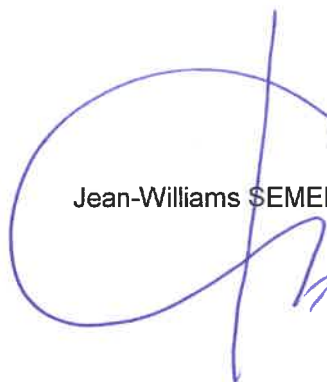
Site web  
<http://www.ac-clermont.fr/ia43/>

Monsieur le Maire

A la suite à votre transmission en date du 21 novembre 2018, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les éléments transmis dans le cadre de la révision (PLU) n'apportent aucune remarque de ma part.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Williams SEMERARO



01 C Bauer

Copie à circonscription du Puy-Sud.